



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**French Tech Bourgogne-Franche-Comté - Proposition de renouvellement d'adhésion et demande de subvention 2026**

La « French Tech » désigne l'ensemble des acteurs d'un écosystème qui travaillent dans ou pour les entreprises technologiques et innovantes, en France ou à l'étranger : les entrepreneurs en premier lieu, mais aussi les investisseurs, ingénieurs, designers, développeurs, grands groupes innovants, associations, médias, opérateurs publics, instituts de recherche, organismes de formation, collectivités, etc qui s'engagent pour la croissance et le rayonnement international des startups et entreprises innovantes.

La Mission French Tech est l'administration rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Elle réunit un réseau de 17 Capitales, le plus haut niveau de labellisation délivré en 2023 pour 3 ans et 99 Communautés en France et à l'international. Collectivement, elles œuvrent au succès de l'écosystème de La French Tech en fédérant start-ups et acteurs locaux autour d'objectifs communs de développement, de croissance, d'innovation et d'attractivité des territoires. Sur notre territoire, la Capitale French Tech Bourgogne-Franche-Comté (BFC), assure cette mission.

L'association French Tech Bourgogne-Franche-Comté (French Tech BFC) œuvre pour le développement de l'écosystème numérique régional et métropolitain. Elle favorise les échanges, le partage de bonnes pratiques et la mise en réseau des startups, entreprises innovantes et acteurs publics, afin de créer des synergies propices à l'innovation, à l'emploi et au développement économique du territoire. Dans ce cadre, l'association déploie tout au long de l'année des programmes d'accompagnement et des événements destinés à stimuler l'entrepreneuriat et l'innovation. Parmi les actions notables, la French Tech BFC a coorganisé, le 24 janvier dernier, un forum dédié à la cybersécurité en partenariat avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et le Centre régional de cybersécurité (CSIRT BFC), réunissant plus de 450 participants à l'IUT de Dijon.

Elle anime également plusieurs dispositifs nationaux structurants :

- Le programme Connect, dédié à la mise en relation B2B entre startups, grandes entreprises et acteurs publics, pour encourager l'innovation collaborative et le développement de partenariats concrets. La dernière rencontre organisée le 03 juillet dernier a mobilisé près de 600 personnes ;
- Des forums et masterclass thématiques autour de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, du management ou encore du financement des entreprises innovantes ;
- Les programmes Tremplin et Prépa Tremplin, qui soutiennent l'entrepreneuriat inclusif en accompagnant les porteurs de projets, notamment issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dans la structuration, la maturation et la concrétisation de leur projet. Ces dispositifs favorisent la diversité des profils entrepreneuriaux et contribuent à l'égalité des chances dans l'accès à l'innovation ;
- Le programme School Corner, visant à renforcer les liens entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise afin de favoriser l'insertion professionnelle et l'adéquation des compétences ;
- La veille et la diffusion d'appels à projets régionaux et nationaux, permettant aux startups et porteurs de projets d'identifier des opportunités de financement et de développement.

L'association French Tech BFC, fédère 220 entreprises régionales dont une centaine sont situées sur le territoire de la métropole. Elle dispose de bureaux dans les locaux de la CCI Côte-d'Or Saône-et-Loire à Dijon et est composée d'une équipe 4 personnes. Jean-Paul Médioni, fondateur du groupe Matawan à Macon (ex UbiTransport) en est le président et Silvère Denis le directeur.

Dans ce contexte, Dijon métropole est sollicitée à hauteur de 15 000 € au titre d'une subvention globale de fonctionnement permettant le soutien à l'association pour les activités sur le territoire de Dijon métropole et d'une cotisation d'adhésion de 5 000 € pour l'exercice 2026.

Par ce renouvellement d'adhésion et de soutien financier, Dijon métropole réaffirme son engagement en faveur de la structuration et du développement de la filière numérique, tout en consolidant les bénéfices déjà observés et en renforçant sa position au cœur de l'écosystème entrepreneurial local.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'adhésion de Dijon métropole à l'association French Tech BFC à compter du 1er janvier 2026 et le renouvellement de l'adhésion à l'issue si celle-ci est concluante;
- **de s'acquitter** de la cotisation, soit 5 000€ TTC pour l'année 2026 ;
- **d'attribuer** au titre de l'année 2026, une subvention de 10 000 € à la French Tech BFC pour financer les actions portées sur le territoire de Dijon métropole selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2026.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	